

Motion 2139

Action déblocage ! Pour un déplafonnement du prix du terrain en zone de développement

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que les logements vacants sont rares et chers ;
- que les familles de la classe moyenne sont contraintes à s'exiler en France voisine ;
- que les propriétaires dont le bien est déclassé en zone de développement n'ont aucun intérêt à vendre ;
- que le plafonnement à 1 000 F le mètre carré de terrain pose problème ;
- que le prix que peut espérer un propriétaire ne lui permet pas de racheter un logement équivalent dans le même quartier ;
- que de nombreux projets de construction sont bloqués à cause de ce plafonnement ;
- que la mesure proposée se veut incitative ;
- qu'aucun changement de zone n'est requis ;
- que cette mesure permettrait de débloquer bon nombre de dossiers en vue de la réalisation rapide de logements,

invite le Conseil d'Etat

- à déplafonner le prix des terrains en zone de développement en tenant compte des prix du marché ;
- à faire la promotion de cette mesure auprès des propriétaires concernés.